

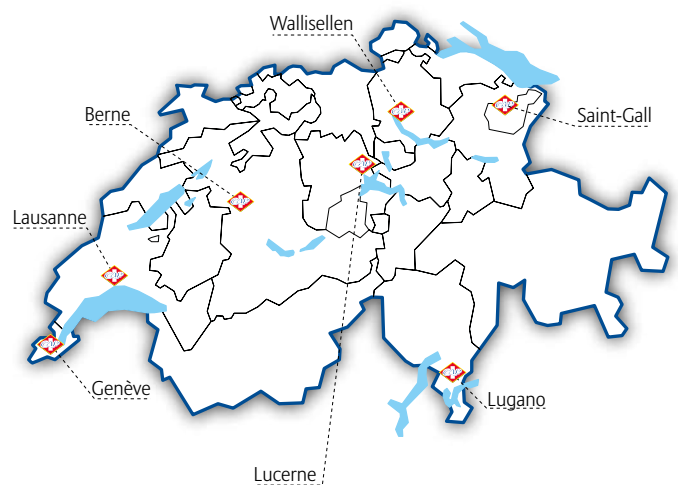
# privaLex®: pour vos risques privés et professionnels

Nous nous engageons au quotidien afin que vous puissiez faire valoir vos droits et obtenir gain de cause.

On est souvent impliqué dans un litige bien plus vite qu'on ne le souhaiterait. En effet, les conflits sont omniprésents: dans le cadre de la circulation routière, en tant que locataire ou propriétaire d'un logement, dans l'environnement professionnel ou en cas d'achat en ligne. L'expérience montre qu'un litige n'est pas seulement chronophage et éternant, mais peut vite entraîner d'importants frais de justice, d'avocats et d'expertise.

En cas de litige, faites confiance à nos spécialistes de la protection juridique privaLex®, qui vous assisteront grâce à leurs compétences et à leur expérience sur sept sites différents en Suisse (Wallisellen, Berne, Saint-Gall, Lausanne, Genève, Lugano et Lucerne). Vous économiserez ainsi du temps et de l'argent et ménagerez vos nerfs.

Constituez votre protection juridique selon vos besoins individuels à partir des éléments suivants:



## Quand pouvez-vous compter sur la protection juridique privée privaLex®?

En tant que particulier et notamment en tant que client, employé, locataire, patient ou membre d'une association, couvrez-vous contre d'éventuels risques et bénéficiez d'une sécurité maximale sur le plan juridique.

<b>Dommages-intérêts</b>	Vous avez été mordu par un chien pendant votre footing. Sa propriétaire rejette toute responsabilité.
<b>Internet</b>	En surfant sur Internet, votre fils est censé avoir conclu un contrat payant. Le prestataire douteux veut engager des poursuites à votre encontre.
<b>Loyer</b>	Votre ancien bailleur refuse de vous restituer votre dépôt de garantie du loyer.
<b>Travail</b>	Votre employeur conteste a posteriori les heures supplémentaires qu'il vous avait ordonné d'effectuer.
<b>Internet</b>	Le montant d'un vin très cher que vous n'avez jamais commandé a été débité de votre carte de crédit. Vos réclamations sont ignorées tant par le vendeur que par l'émettrice de la carte.
<b>Voyage</b>	Une fois sur place, la plage de rêve mentionnée dans le catalogue se révèle être un chantier particulièrement bruyant.
<b>Santé</b>	Une opération de routine donne lieu à des complications. Le médecin comme l'hôpital rejettent le grief d'erreur médicale.
<b>Assurance</b>	Votre assurance maladie refuse de prendre en charge les coûts d'un traitement onéreux, mais nécessaire.

Suite au verso

## Quand pouvez-vous compter sur la protection juridique circulation privaLex®?

Que vous soyez sur la route, dans les airs ou sur l'eau: nous sommes toujours à vos côtés et vous aidons rapidement et efficacement.

<b>Accident de la circulation</b>	L'autre conducteur affirme avoir lui aussi traversé le carrefour au feu vert.
<b>Réparation</b>	La facture de votre garagiste est beaucoup plus élevée que son devis.
<b>Assurance</b>	Votre assurance refuse d'indemniser le dommage de grêle sur votre bateau.
<b>Procédures pénale et administrative</b>	Vous êtes impliqué dans un accident de la circulation. Bien que vous ne soyez pas en tort, vous recevez une grosse amende, et votre permis de conduire vous est retiré.
<b>Piétons</b>	Vous avez été heurté par un camion sur un passage pour piétons.

## Quand pouvez-vous compter sur le complément pour les propriétaires privaLex®?

Complétez privaLex® par une couverture complémentaire pour les propriétaires d'un ou de plusieurs immeubles habités par la personne assurée en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein (p. ex. résidence principale ou secondaire, logement de vacances, maison de vacances louée occasionnellement).

<b>Opposition à une demande d'autorisation de construire</b>	Votre voisin souhaite construire trop près de la limite de votre terrain.
<b>Mandat</b>	Votre jardinier ne s'occupe pas bien de votre pelouse.
<b>Propriété par étages</b>	La communauté des propriétaires par étages facture des frais arbitraires.
<b>Droit de voisinage</b>	Votre voisin écoute de la musique trop fort à toute heure du jour et de la nuit.
<b>Loyer</b>	Votre locataire exige une réduction de loyer pour cause de moisissures dans l'appartement.

## Quand pouvez-vous compter sur le compl. pour indépendants et petits entrepreneurs privaLex®?

Profitez vous aussi de privaLex® et étendez votre sécurité juridique à votre activité professionnelle. Cette couverture complémentaire est particulièrement adaptée aux activités accessoires indépendantes (p. ex. dans les domaines agricole, esthétique ou de la remise en forme).

<b>Achat</b>	Un client ne souhaite plus acheter le meuble qu'il avait commandé.
<b>Service</b>	Votre facture de télécommunications est beaucoup trop élevée.
<b>Contrat de travail</b>	Un de vos employés fait valoir des heures supplémentaires.
<b>Assurance</b>	Les indemnités journalières de maladie n'ont pas été correctement calculées.
<b>Associations profession.</b>	Le syndicat exige le paiement d'arriérés de salaire.

## Quand pouvez-vous compter sur le complément Multi Risk de privaLex®?

Les temps changent, vous et nous aussi. Pour rester dans la course, élargissez la privaLex® avec des compléments de protection intéressants.

<b>Cyber Risk</b>	Un ex-petit ami a mis des photos suggestives de votre fille sur Internet.
<b>Protection juridique en cas de décès</b>	Après le décès de votre père, une terrible dispute éclate entre votre sœur et vous à propos de l'héritage.
<b>Droit scolaire</b>	Vous n'êtes pas d'accord avec l'affectation scolaire de votre fils.
<b>Droit de la protection de l'enfant et de l'adulte</b>	Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) jugent que vous n'êtes pas en mesure de vous occuper de votre fille adolescente et veulent mettre la famille sous curatelle.
<b>Recouvrement de créances</b>	Un ami ne rembourse pas le prêt que vous lui aviez accordé.

### En cas de sinistre:

#### Prestations et services Genève

Avenue du Bouchet 12, Case postale 209, 1211 Genève 28  
Tél. 058 358 21 21, Fax 058 358 21 40, cap.geneve@cap.ch

#### Prestations et services Lausanne

Rue St-Martin 26, Case postale 5591, 1002 Lausanne  
Tél. 058 358 21 50, Fax 058 358 21 59, cap.lausanne@cap.ch

#### Prestations et services Lucerne

Habsburgerstrasse 26, Case postale 2469, 6002 Lucerne  
Tél. 058 358 09 13, Fax 058 358 09 14, cap.luzern@cap.ch

#### Prestations et services Saint-Gall

Poststrasse 9, Case postale 347, 9001 Saint-Gall  
Tél. 058 358 19 70, Fax 058 358 19 71, cap.stgallen@cap.ch

#### Prestations et services Zurich

Neue Winterthurerstrasse 88, 8304 Wallisellen/Case postale, 8010 Zurich  
Tél. 058 358 09 06, Fax 058 358 09 07, cap.zuerich@cap.ch

#### Prestations et services Lugano

Via Peri 15, Case postale 5933, 6901 Lugano  
Tél. 058 358 09 04, Fax 058 358 09 05, cap.lugano@cap.ch

#### Prestations et services Berne

Schwarztorstrasse 22, Case postale, 3001 Berne  
Tél. 058 358 60 60, Fax 058 358 60 50, cap.bern@cap.ch